

# La coexistence culturelle dans le contexte de la mondialisation

*L'avènement de la mondialisation a soulevé autant d'enthousiasme que d'inquiétude sur les plans culturel et linguistique. Cette situation bipolaire a amené certains États à se pencher sur l'équilibre approprié entre l'ouverture à la culture internationale et l'appui à leurs propres cultures afin de protéger et de stimuler les diversités et identités locales. À travers une approche sociologique, cet article tente d'expliquer que malgré le risque réel d'assimilation culturelle et linguistique induite par la mondialisation, plusieurs cultures peuvent partager harmonieusement le même espace géographique et tirer profit les unes des autres.*

*Termes-clés : culture ; multiculturalisme ; coexistence culturelle ; interculturalité.*

## 1 Introduction

**L**a coexistence culturelle prise dans le contexte de la mondialisation constitue un des débats les plus controversés de notre époque. On se demande, à tort ou à raison, si elle a une place au sein d'une société mondialisée. En d'autres termes, une diversité linguistique est-elle possible dans le village global qu'amène la mondialisation ?

Pour certains, l'intégration dans le système mondial mène *ipso facto* à l'acceptation de la perte de l'identité et de la culture. Selon une idée très répandue, la mondialisation nuirait à la spécificité et à la survivance des identités culturelles. Par contre, d'autres pensent que la mondialisation constitue un facteur par excellence de protection de la diversité culturelle et linguistique.

Cet article s'attarde d'abord sur la question linguistique dans le débat sur la coexistence culturelle ; il aborde ensuite les liens entre la culture et le multiculturalisme et soulève enfin la problématique de la coexistence culturelle et de l'interculturalité dans le contexte de la mondialisation. À cet égard, nous nous inspirerons entre autres du cas de la Francophonie et de celui du multiculturalisme canadien.

## 2 La question linguistique dans le débat sur la coexistence culturelle et la mondialisation

La langue est le fondement de la culture et de l'identité individuelle et collective. Elle est définie comme un

ensemble de signes sonores et écrits auxquels les membres d'un groupe donnent le même sens pour communiquer entre eux et assurer l'entendement au sein de leur communauté.

La langue est, de ce point de vue, le vecteur principal de la communication et le véhicule premier de l'identité. En sociologie, la langue est un élément primordial du processus de socialisation, car l'appartenance au groupe a comme préalable l'apprentissage de la langue. Ce passage obligé permet au groupe d'inculquer à l'individu toutes les valeurs qui forgeront son identité (Robert 1969).

Dans la même veine, G. Fragnière (2002 : 35) attribue à la langue quatre fonctions. Selon lui, la langue serait d'abord un instrument de communication, car elle permet de communiquer, transmettre et faire passer le message, et exige la compréhension de tous les interlocuteurs. Elle serait aussi un moyen d'expression dans la mesure où elle amène chacun à se reconnaître dans la langue qu'il utilise pour s'exprimer, et où chacun doit maîtriser suffisamment sa langue pour exprimer ce qu'il souhaite exprimer.

Pour Fragnière, la langue est également un moyen de socialisation, de reconnaissance, qui permet de se reconnaître dans les manifestations culturelles du groupe et d'être reconnu comme membre de ce groupe. Elle constitue enfin un instrument de conscience de soi en tant que personne individuelle, comme l'affirme si bien l'auteur quand il dit : « je suis ce que je deviens par l'utilisation de ma langue, c'est-à-dire par un comportement culturel que je considère comme m'appartenant ».

En théorie, la libre diffusion de la culture pourrait permettre à toutes les sociétés de propager leurs langues aux quatre coins du globe, mais en pratique, on assiste à une certaine uniformisation des langues.

L'avènement de la mondialisation a mis en évidence une tension entre l'expansion d'une part, et l'interconnectivité d'autre part, laquelle se manifeste clairement dans les relations linguistiques entre les peuples du monde. À cause de la supériorité économique et politique des pays du Nord, certains pensent que ce sont les langues occidentales qui ont la chance de se répandre un peu partout au détriment des langues des pays pauvres.

Pour ces pessimistes, les pauvres devraient s'isoler dans leurs coins pour mieux protéger leurs langues. Selon eux, il n'est pas raisonnable d'évoquer la coexistence culturelle tout en nourrissant un modèle économique qui rend inéluctable une standardisation pure et simple. Ils ont l'impression

que dans la mondialisation une culture ne peut qu'être dominante, dominée, ou hors jeu.

Pour les optimistes, la politique isolationniste prônée par les pessimistes serait préjudiciable aux pays du Sud. À ce propos, ils donnent l'exemple de la Francophonie, qui loin de se prêter au jeu de l'hégémonie du français, essaie plutôt de constituer un instrument de rapprochement culturel et linguistique entre les pays qui partagent le français et de contribuer au développement des langues partenaires du Sud.

Zahida Darwiche-Jabbour (2003 : 143-149) est encore plus rassurant quand il affirme que « le français en Francophonie est la manifestation d'une interaction dynamique entre deux (des) cultures ». Selon lui, la spécificité de la langue française à l'heure actuelle n'est pas d'être une langue de communication et d'échange international, mais de constituer une médiation entre des cultures qui, sans elle, pourraient demeurer étrangères les unes aux autres et s'ignorer mutuellement.

De ce point de vue, la cohabitation linguistique facilitera la coexistence culturelle, la langue étant comme nous l'avons vu précédemment, le fondement même de la culture et la clef des communications intraculturelles entre les individus et les communautés.

### 3 Culture et multiculturalisme

La coexistence culturelle implique une panoplie des termes tels que culture, multiculturalisme, diversité culturelle et linguistique, langue, interculturalité, etc. Selon le contexte dans lequel ils sont utilisés, ces termes peuvent être synonymes ou complètement différents. Dans le cadre de cet article, nous nous limitons à la culture, au multiculturalisme et à l'interculturalité.

#### 3.1 La culture

La culture est l'imaginaire social pratique, vécu dans le sens de Claude Lévi-Strauss, c'est-à-dire abordable de l'extérieur, indépendamment de la représentation que les hommes s'en font, et donc susceptible d'un contrôle expérimental. Cet imaginaire social comporte les idées-représentations, les normes, les valeurs, les symboles,

les croyances, les rites, les lois et les pratiques collectives (Samedy 1998 : 65).

Cette définition empruntée à Samedy a le mérite de cerner la culture dans ses multiples facettes, dans sa mobilité et sa fugitivité masquée d'immobilisme et de stagnation. Elle montre le vaste champ sur lequel agit la culture, mais n'aborde pas ses relations avec les autres cultures ni sa place dans une société multiculturelle.

#### 3.2 Le multiculturalisme

Pour Monsieur ou Madame Tout-le-monde, le multiculturalisme est le mélange de plusieurs cultures et il est synonyme de diversité culturelle.

Selon Loren Goldner (1992), les théoriciens en vogue les plus tonitruants de la droite et les interprètes auto-désignés de la culture littéraire tels qu'Allan Bloom et William Bennett traitent le multiculturalisme d'euphémisme subversif marquant la fin de la suprématie blanche dans l'éducation et dans l'ensemble de la société américaine. Pour le courant pseudo-radical de l'intelligentsia académique, le multiculturalisme est la libération d'une multiplicité de discours, la dissolution du prétendu « phallogocentrisme » de la prétendue tradition culturelle occidentale (Loren Goldner 1992).

Il est intéressant de constater que la politique du gouvernement du Canada en matière de multiculturalisme, qui vient de totaliser 25 ans d'existence, valide d'une certaine façon chacun de ces deux courants de pensée.

Cette politique consiste d'une part, à reconnaître que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et qu'il se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, d'autre part, à sensibiliser la population à ce fait. Elle reconnaît aussi que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays. Elle consiste enfin à promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et à les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation.

Le gouvernement du Canada n'a pas attendu la promulgation de sa politique sur le multiculturalisme pour reconnaître la nécessité d'assurer la communication entre les différents groupes linguistiques. Dans ce contexte, le Bureau de la traduction du Canada, qui existe depuis soixante-dix ans, a reçu le mandat de soutenir le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour servir les Canadiennes et les Canadiens et pour communiquer avec eux dans la langue officielle (français et anglais) de leur choix.

Le Bureau de la traduction s'acquitte de cette tâche en fournissant des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement, aux tribunaux, aux ministères et aux organismes fédéraux, dans les deux langues officielles ainsi que dans d'autres langues, et en normalisant la terminologie du gouvernement canadien.

La politique du Canada en matière du multiculturalisme fait fond, tant au plan théorique que du point de vue de son application, sur l'affirmation de chaque culture en présence et sur l'acceptation de la cohabitation interculturelle. Mais comment cette politique s'insère-t-elle dans les grands courants de la mondialisation ?

## 4 Coexistence culturelle et mondialisation

Deux courants diamétralement opposés s'affrontent quand on aborde la question de la coexistence culturelle dans le contexte de la mondialisation.

Le courant néo-marxiste prétend que « l'uniformisation technologique entraîne une éradication des systèmes politiques nationaux, devenus impuissants, et une relativisation des cultures, dévalorisées au profit d'un modèle unique qui serait celui de tout le monde et de personne [...] ». Les partisans de ce courant craignent que la mondialisation ne conduise à l'uniformisation des cultures au profit d'une culture qui serait hégémonique.

Le courant néo-libéral, par contre, avance que la mondialisation « provoque une euphorie et un enthousiasme extrêmes, fondés sur une confiance dans les pouvoirs technologiques actuels et dans les ressources de l'inventivité humaine en tous les domaines. Les tenants de ce courant pensent que l'humanité accéderait au cosmopolitisme rêvé par certains philosophes, ou plus exactement à la mise en place d'une société civile de l'échange généralisé »

(Valandier 2001 : 506). Dans ce contexte, la mondialisation serait en quelque sorte un moyen de développer les interdépendances et les interactions entre les cultures de chaque pays, bref, la porte ouverte sur la coexistence culturelle harmonieuse, l'interculturalité.

## 5 L'interculturalité

La mondialisation a permis aux sociétés d'évoluer vers un pluriculturalisme défini par G. Fragnière (2002 : 35) comme : « une tendance anticentralisatrice s'opposant à un monoculturalisme imposé ». La mondialisation a permis également une diffusion rapide des différentes cultures à l'échelle planétaire. Du coup, elle a suscité une peur grandissante de voir certaines cultures disparaître ou être assimilées aux cultures prétendument hégémoniques.

Cette peur provoque la radicalisation des chantres de certaines cultures qui se manifeste dans un isolement culturel destiné à mieux conserver la richesse des traditions qui est ancrée dans les communautés culturelles et à laquelle elles s'identifient. À ce propos, Sizoo et Verhelst (2000 : 75) soulignent que « c'est à partir de leurs cultures que les humains disent leur goût de vivre, qu'ils luttent pour leur alimentation, leur santé et leur habitat, etc. »

C'est également cette peur qui a introduit la notion d'interculturalité dans la mosaïque des cultures. Qu'est-ce que l'interculturalité ? En quoi est-elle différente du multiculturalisme ou de la diversité culturelle ?

Si la définition de Samedy (1998 : 65 ) cerne très bien la culture, définir l'interculturalité n'est pas aisé et constitue une entreprise hasardeuse. Comme l'indique si bien A. Giddens (1994 : 70), l'intensification des relations planétaires rapproche [...] des endroits éloignés et influence des faits survenus à des milliers de kilomètres, met en exergue toute la difficulté de figer l'interculturalité dans un moule définitionnel. Cependant, vu l'impératif de la mise au point conceptuelle, on ne peut que se référer à la définition classique et dire que l'interculturalité traduit une situation où une culture s'ouvre à l'apport étranger tout en se refusant à toute domination.

Pour Fragnière (2002 : 35), il y a interculturalité quand « les relations ne sont pas univoques et quand l'unité d'ensemble de la société n'est pas mise en cause par la diversité constatée ». Dans des sociétés distinctes qui sont

étrangères les unes aux autres, l'interculturalité est très différente du pluriculturalisme en ce sens que les différentes cultures ne sont pas simplement liées les unes aux autres. Elle est plutôt un état d'équilibre entre les différences.

Le plus bel exemple d'interculturalité est sans aucun doute l'Union européenne. D'après Fragnière, « les Européens seraient sur le point de passer à un véritable multiculturalisme, synonyme de l'émergence d'une nouvelle forme d'humanisme qui fait de la diversité le fondement de ce qui [les] assemble ». Ce qui fait la force de l'Union européenne est qu'elle peut maintenir et même renforcer l'unité de la société globale en installant une distinction entre l'identité de l'organisation sociale d'une part, et l'identification culturelle d'autre part.

Pour rassurer les sceptiques, P. Valandier (2001 : 510) a démontré qu'une culture a une résistance et une durabilité infiniment plus grande que les objets de consommation ; en ce sens, les cultures ont un pouvoir de résistance, voire d'assimilation, beaucoup plus fort qu'on le pense [...]. Selon lui, l'homme a une aptitude à rebondir et à s'adapter qu'il ne faut pas sous-estimer, car cette aptitude s'enracine dans ces cultures par lesquelles les hommes se donnent les moyens d'habiter humainement le monde.

Bref, la plupart des cultures seront capables de passer au travers de cette mondialisation, non sans égratignures peut-être, mais en conservant tout de même leur authenticité (Valandier 2001 : 510).

## 6 Conclusion

Au terme de ce bref parcours, une question demeure : la mondialisation est-elle l'alliée de la coexistence entre cultures ou est-elle plutôt le catalyseur du conflit interculturel ? On pourrait répondre à cette question en cédant à l'aisance du direct, mais faisons plutôt un détour et empruntons la réponse de Julien Freund (1983) dans son analyse du conflit. Ce sociologue constate que les relations humaines sont naturellement conflictuelles et exceptionnellement pacifiques. Il fait la différence entre l'état polémique (conflit) et l'état agonal (paix). Si on applique cette distinction à la culture, la coexistence culturelle serait un état exceptionnel et la confrontation, un état naturel. Par contre, si on l'applique à l'exemple de la Francophonie ou du multiculturalisme canadien, la

coexistence culturelle serait non seulement naturellement pacifique, mais aussi une opportunité de partage de valeurs entre différents groupes culturels et linguistiques.

Le Canada, pays phare en matière de mosaïque culturelle, confirme cette réalité : la diversité culturelle y joue le rôle de « promoteur » d'une autre culture, celle qui s'inscrit dans une logique de coexistence culturelle, d'interculturalité.

Même si la mondialisation tend à une certaine uniformisation des cultures et des langues, elle encourage par ailleurs la vigueur et la puissance des résistances à l'uniformité. Le droit de parler sa langue maternelle et d'apprendre les langues de son choix devrait être considéré comme une vertu cardinale, car il permet le dialogue, la tolérance, l'interculturalité.

*Shally B. Gachuruzi*

*Direction de la normalisation terminologique (DNT)*

*Bureau de la traduction du gouvernement du Canada*

*Gatineau Québec, Canada*

*shally.gachuruzi@tpsgc.gc.ca.*

## Bibliographie

- Darwiche-Jabbour (Z.), 2003 : « Le français : instrument de diversité culturelle », dans *OIF, le français langues du monde*, Paris : L'Harmattan.
- Fragnière (G.), 2002 : « Multiculturalisme et respect mutuel », dans *Futuribles*, septembre 2002, n° 278, p. 35-48.
- Freund (J.), 1983 : *Sociologie du conflit*, Paris : Puf.
- Goldner (L.), 1992 : *Multiculturalisme ou culture mondiale*, [www.mondialisme.org/article.php3?id\\_article=316](http://www.mondialisme.org/article.php3?id_article=316), (traduit par Mireille Robin en 1992).
- Samedy (M.), 1998 : *La psychologie sociale*, Ottawa : Legas.
- Sizoo (E.), 2000 : *Diversité des cultures et mondialisation*, Paris : L'Harmattan.
- Valadier (P.), 2002 : « La mondialisation et les cultures », dans *Études*, novembre 2001, n° 395-5, p. 105-115.
- Verhelst (T.), 2000 : *Diversité des cultures et mondialisation*, Paris : L'Harmattan.